



Toulouse le 22 septembre 2025

Objet : Actualités sociales

6 Médias 1^{er} septembre 2025 : Pour faire face aux déserts médicaux, le gouvernement a annoncé l'envoi ponctuel de médecins généralistes dans les zones où l'accès aux soins est le plus difficile. 6,4 millions de Français n'ont pas de médecin traitant et plus de 2,5 millions d'entre eux vivent dans des déserts médicaux. Un nouveau dispositif sera déployé dans 151 intercommunalités classées « zones rouges ». Les médecins généralistes volontaires auront une indemnité forfaitaire de 200 euros par jour en sus du prix des consultations.

Le Média Social 3 septembre 2025 : Les EHPAD et petites unités de vie (PUV) de moins de 60 places peuvent désormais offrir un accueil de jour, sans se conformer au plancher de 6 places, précise un décret. Ils peuvent, en outre assurer un accueil de jour pour chacune de leurs places disponibles.

Lancée en 2021, les plateformes des métiers de l'autonomie visent à soutenir les structures médicosociales qui peinent à recruter des collaborateurs. Un bilan établi autour de 19 structures existantes, montre que les bénéfices locaux sont réels. Les plateformes devraient être généralisées d'ici 2027.

Le Média Social 4 septembre 2025 : Un décret fixe la durée, le contenu et les modalités de la formation continue des mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM), rendue obligatoire par la loi « bien vieillir ».

6 Médias 5 septembre 2025 : Les bénéficiaires de l'Assurance Retraite sont la cible d'une arnaque qui circule par mail. Il ne faut pas cliquer sur le lien redirigeant vers une copie du véritable site WEB de la CNAV. Si cela a été fait, il faut réagir très vite et faire immédiatement opposition, tout en vérifiant qu'aucune dépense inhabituelle n'apparaît sur les comptes. Puis il faut impérativement échanger le mot de passe et transmettre le mail à l'adresse « abuse@cnav.fr ».

Le Média Social 18 septembre 2025 : La première journée des assises des EHPAD, le 16 septembre, a oscillé entre un constat alarmant sur la dégradation des établissements, et la volonté d'apporter des améliorations via des réformes, comme la fusion des secteurs soins et dépendance ou la différenciation des tarifs. Il est inutile de revenir sur l'état catastrophique des EHPAD sur le plan financier, salarial, ou encore en termes de réputation. Dans le même temps « le mur démographique » ne cesse de se rapprocher. En effet, à partir de 2030, les générations nées après 1945 auront 85 ans, un âge où la perte d'autonomie s'intensifie.

Jean-Philippe Viquant, responsable de l'âge au sein du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA) : « Notre pays est dans l'impréparation face à cette forte évolution démographique ». « Parallèlement, nous avons un affaïssissement de l'aide à domicile avec une forte sous consommation des plans aides ».

6 Médias le 20 septembre 2025 : Dans un rapport de l'Institut Santé, publié en septembre 2025, l'Economiste Frédéric Bizard indique que l'Etat pourrait économiser 12 milliards d'euros si 220 000 personnes en EHPAD, suffisamment autonomes, restaient chez elles.

Francis De Block